Continuez la mobilisation pour que le diabète devienne " Grande Cause Nationale 2019 " !

Initiée par Nathalie Bassire, députée de la Réunion, une proposition de loi visant à faire reconnaître la lutte contre le diabète “ Grande Cause Nationale 2019 ” a été envoyée à l’ensemble des députés, et ce avec le concours de la Fédération. En faisant du diabète un axe fort pour l’année 2019, la loi facilitera la mise en place concrète des propositions émanant des Etats Généraux du Diabète et des Diabétiques.

Cette proposition de loi a été déposée à l’Assemblée nationale le 21 mars 2018. Grâce à votre mobilisation déjà nombreuse, près de 107 députés ont co-signé cette proposition de loi. Vous pouvez consulter la liste des cosignataires directement sur le site de l’Assemblée Nationale.

Mais pour que cette proposition de loi soit inscrite à l’ordre du jour et débattue dans l’hémicycle, votre soutien reste indispensable : le décideur, doit voir que notre mobilisation citoyenne ne s’atténue pas !

Mobilisez-vous dès maintenant à nos côtés en votant sur le bouton " voter pour " du site des Etats Généraux du Diabète et des Diabétiques